

## Prises de notes Webinaire LOM et collecte de données accessibilité

**Bienvenue** et **merci** de votre participation à cette prise de notes :

---

**Participants : (116 personnes à 14h45)**

### **Introduction par B Landois, CC Sèvre et Loire :**

Elle a contribué à l'élaboration du modèle de données accessibilité des cheminements en voirie, standard CNIG, validé le 12 octobre 2012.

L'objectif de ce webinaire : présentation de 1er niveau sur les données d'accessibilité,

- Faire connaître le cadre légal et les standards à utiliser.
- Présenter les retours d'expérience de deux collectivités
- S'organiser à l'échelle inter régionale pour créer une communauté locale autour de ce chantier

Public cible des informations accessibilité :

- les PSH, personnes en situation de handicap
- les PMR dont une partie des personnes âgées auxquelles peuvent être ajoutées les personnes en situation de handicap temporaire (déplacement avec des cannes anglaises suite à une entorse ...), parents se déplaçant avec une poussette, etc.

## I - Les obligations et les standards

### **1- Le contexte réglementaire**

#### **cf. présentation**

Politique d'accessibilité des transports-les données d'accessibilité: Muriel Larrouy, Délégation ministérielle à l'accessibilité

Bases de données et information numérique

Obligations réglementaires pour les acteurs de créer des bases de données sur l'accessibilité aux personnes handicapées des principaux itinéraires menant aux points d'arrêts prioritaires

3 conditions pour la réussite :

1. parler le même langage : un standard Transport, un standard Cheminements.
2. interopérabilité des deux standards : les deux sont traités par un même format d'échange NeTEx
3. des bases de données d'arrêt partagées

Des listes Excel sont déjà à disposition mais il faut que les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) constituent des bases de données normalisées des arrêts : “base de données arrêts partagés”. Les AOM vont être relancées pour avancer sur ce point indispensable à disposition (ou seront à créer sur sollicitation du GART et AGIR, par les AOM).

<https://ecologie.gouv.fr/donnees-daccessibilite>

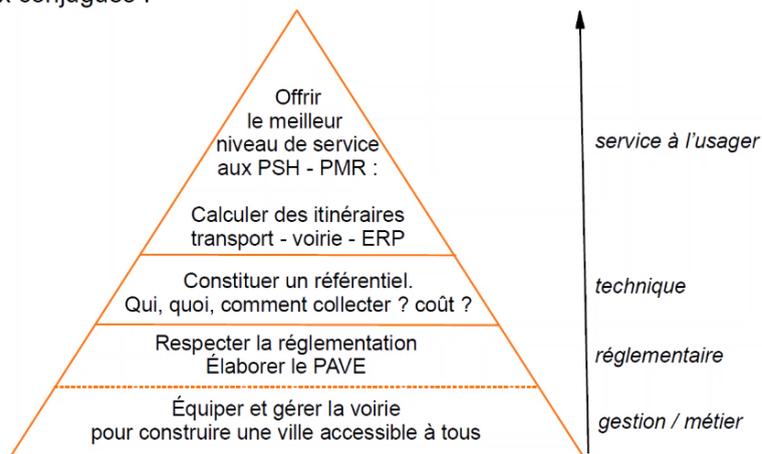
**Obligation LOM : échéance 2023.**

Les Q/R : cf. bas du document

## 2 - Présentation du standard du Conseil national de l'information géographique (CNIG) Accessibilité du cheminement en voirie : Arnaud Gallais

L'objectif du standard : parler la même langue pour parler d'une situation donnée, avoir une manière commune de décrire l'accessibilité de la voirie.

4 enjeux conjugués :



Standard adopté en octobre 2021, au statut réglementaire (cité dans la LOM) : [lien](#)

## Structure du standard

- Pages préliminaires - présentation globale
- Contexte réglementaire (LOM)
- Modèle conceptuel de données graphique
- Catalogue d'objets (classes d'objets, attributs, relations, listes de clés-valeurs)
- Recommandations générales de collecte
- Règles d'organisation et de codification
- Qualité des données (critères, objectifs, mesures)
- Métadonnées
- Annexes

Accompagnement via fil de discussion sur lequel poser ses questions et un gitbook  
Appel à contribution pour alimenter le gitbook, outil collaboratif  
Retour d'expérience du terrain

[Les Q/R : cf. bas du document](#)

### **3 Présentation Accès Libre pour les ERP : Julia Zucker**

La plateforme publique collaborative de l'accessibilité des ERP développée dans le cadre d'une startup d'État

Accès Libre rejoint la démarche de la loi mobilités avec le standard accessibilité

constat : absence d'informations relatives à l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) sur internet au regard du nb de personnes en situation de handicap (12M° INSEE) et la population senior (10M° de + 70 ans) auxquelles peuvent être ajoutées les personnes en situation de handicap temporaire (déplacement avec des cannes anglaises suite à une entorse ...), parents se déplaçant avec une poussette, etc.

Besoin prégnant des utilisateurs

réponse via un outil de collecte (formulaire de contribution en adéquation avec le standard), des moyens de diffusion (API, données ouvertes)

<https://acceslibre.beta.gouv.fr/>

[Les Q/R : cf. bas du document](#)

## II-Comment démarrer ?

### **1-Retour d'expériences de Lorient Agglomération:Sylvaine Le Noxaïc**

Sur Lorient, tous les secteurs à enjeux, urbains, fréquentés, parfois des lotissements, ont été recensés, avec trottoir droit / gauche. Cela fait un linéaire très important, à calculer.

[Les Q/R : cf. bas du document](#)

### **2-Retour d'expériences de la CARENE:Peggy Mingot**

[Les Q/R : cf. bas du document](#)

Etude de faisabilité en cours.

Opportunités :

- Données existantes : PAVE, référentiel espace public, RTGE (PCRS avec en plus de la signa et du mobilier urbain).
- Thématique prioritaire à la CARENE.

Points de vigilance :

- tenir les délais réglementaires (1ères échéances en mai 2022)
- la gouvernance (p. 23 du guide du CEREMA). Interrogation sur comment initialiser, organiser la collecte, la mise à jour ?
- données très hétérogènes, le PAVE couvre St Nazaire mais pas les autres communes par exemple. Parfois, c'est plus facile de tout réinitialiser plutôt que de partir de données existantes.
- quel coût ? Différents scénarii. Ils travaillent sur des correspondances dans les sources de données et le référentiel national. 450 km de cheminement estimé.

Questions : important d'avoir un espace commun de partage avec d'autres collectivités

- périmètre de 200 m autour des arrêts ? Linéaires ou buffer ? Il y a souvent plus entre deux arrêts.
- Comment utiliser les données existantes, trouver le point de convergence ?
- Faire cette collecte par un BE, ou en interne ?

Arnault Gallais signale que la ville de Besançon se pose aussi les mêmes questions, il serait intéressant d'échanger.

### [Organisation du 1er groupe de travail à l'échelle inter - régionale](#)

Formulaire de participation: <https://forms.gle/43Duys9i7HBwRrS99>

### [Ressources:](#)

**-Pour disposer des présentations et suivre la mise en place d'une animation interrégionale**

## Questions/réponses

en rouge les questions sans réponses : **merci de compléter**

### **Bases de données des arrêts partagés**

- Yann-Gaël LARGILLET (Pays de Brocéliande) Où peut-on avoir accès aux listes Excel des points d'arrêts prioritaires des AOM ?
- Elodie Vanpouille : Où peut-on trouver ces bases ?
  - Rep. Chaque AOM dispose au moins d'une liste Excel des arrêts qu'elle gère ou qu'elle dessert avec son réseau. Ces listes ne sont pour le moment pas normalisées
  - Elles doivent normalement suivre un modèle normalisé avec une codification permettant qu'il y ait un numéro unique par arrêt.

### **Calendrier :**

- Laurence BONNAUD : Vous demandez que les données, qui devront à priori être très précises, car factuelles et mesurées, soient produites pour fin 2023. Ce délai me paraît bien trop court.

- Rep : Nous sommes conscients des délais courts. L'objectif est que les collectivités débutent le chantier et commencent à informer les voyageurs au moins sur certaines parties de leurs déplacements. Il n'y a pas de sanction mais une attente très forte.
- Dès les 1ères bases de données constituées, la réutilisation des données pourra débuter, donnant tout l'intérêt de continuer le travail. L'objectif est qu'en décembre 2023, le cercle vertueux soit en place et qu'au moins les calculateurs d'itinéraires et d'autres applications GPS comment à utiliser ces données.
- Pierre-Olivier Richard : Calendrier pour le déploiement de l'outil de collecte des données et le lieu de diffusion ?
  - R. Muriel Larrouy : Le cahier des charges sera publié avant début janvier. On espère disposer de l'outil pour mai/juin au plus tard

### PCRS :

- Guy Bara : Le fond de plan de la voirie ne peut-il pas être le pcrs qui décrit la voirie?
- Mathilde HENAULT - CCLLA : Je rejoins la question de Monsieur Bara, est-ce qu'un traitement spécifique des données PCRS ne pourrait pas accélérer la collecte et la rendre moins fastidieuse ?

→ R Muriel Larrouy : la question du PCRS devrait être abordée par les présentations de La Carène et de Lorient

→ Sylvaine : le PCRS est un format d'échange. Les obstacles sont absents par exemple : banc, poubelles, végétation. Les largeurs utiles. Il est nécessaire de partir d'une base de donnée topographique complète. Un modèle a été

→ A. Gallais : le PCRS (comme tout référentiel topo) peut être utilisé en pré-traitement ou en post-traitement de la collecte terrain pour identifier au bureau et mesurer des informations utiles (par exemple : position d'un obstacle et largeur de passage utile à son endroit).

### Gares ERP :

- Aurélie GINGUENE : est-ce que Gare et Connexions à participé au modèle ?

Rep. Les gares sont soumises à un modèle européen dans le cadre de la réglementation européenne. Le modèle sera connu fin décembre et une réunion est déjà prévue avec la SNCF en janvier pour s'organiser.

### Aspects techniques :

- Paul GILBERT : Avez-vous des modèles et des gabarits pour ces données shape spatialite, projet QGIS ... ?
  - R d'Arnauld Gallais : Pas encore, mais c'est en cours. Le principe est de partager les ressources lorsqu'une collectivité les a constituées.
  - Besançon l'a fait pour ArcGis, et ce sera également reversé à arcOpole
  - Pour QGIS c'est en cours également
- Maël REBOUX (Rennes Métropole) : question sur les obstacles : le "comporte" n'est pas clair. Est-ce qu'ils se comportent comme un nœud ou pas ? A priori non car vous dites dans le standard qu'il faut éviter de tronçonner trop court les tronçons, cheminement. Du coup : comment sont-ils liés aux tronçons ? Par identifiants ?
  - R d'Arnauld Gallais : pas de coupure du tronçon, relation TR-OBST via identifiants
  -
- Paul GILBERT : Est-ce que les évolutions du standard prévoient les tables permettant le suivi et la planification ? Dans le cadre de schéma directeur
  - R d'Arnauld Gallais : a priori non car cela ne rentre pas dans le périmètre du standard
- Elodie Vanpouille : qu'est-ce qu'un graphe de cheminement ?

- Sylvaine C'est une circulation qui va être coupée par des traversés ,représente une chaîne de déplacement constituée de tronçons connectés par des noeuds.
- **Maël REBOUX** ça veut dire que tu enrichis tes données topo avec les infos "métiers" accessibilité ?  
**?? attente de réponse Sylvaine**

#### Accès libre.info:

- Céline Renolleau : Qui assure les mises à jour ou du moins qui modère les infos saisies ? et/ou la date source...

Il n'y a pas de système de vérification et modification. Il n'y a pas de filtre. En revanche, il y a une surveillance régulière par l'équipe et

Il y a possibilité de s'abonner aux modifications de la fiche créée. Cela permet d'avoir ainsi un œil sur les modifications de telle ou telle fiche, qu'on l'ait créée ou non. L'objectif est d'élargir le sentiment de responsabilité de la qualité de ce commun numérique.

Sur chaque fiche, apparaissent les infos suivantes : qui a contribué, à quel titre (usager, administration, gestionnaire) et à quelle date

- Maël Reboux : j'ai cru voir que vous avez une API. Assure-t-elle des fonctions de dépôt / push ?

L'API est aujourd'hui en lecture seule. Son évolution en écriture est prévue dans la feuille de route. Nous attendons cependant que le besoin se fasse plus pressant pour que cela devienne une priorité. En effet, aujourd'hui, il n'existe pas de base de données, au schéma, qui pourrait être intégrée via l'API.

- Maël Reboux : vous considérez-vous comme un Point d'accès national (PAN) ?

Nous sommes trop petits à ce stade, mais nous sommes prêts à le devenir si cette perspective émerge, au même titre qu'un transport.data.gouv

- GINGUENE Aurelie : où peut-on trouver le modèle de données pour structurer nos données sur cette base ?

: <https://schema.data.gouv.fr/MTES-MCT/acceslibre-schema/0.0.3/documentation.html>

Nous travaillons actuellement à simplifier cette page et le schéma, en mettant notamment à dispo un tableur avec les champs du modèle de données accompagnés de leur "traduction" plus littérale pour rendre le document plus lisible. L'ensemble des champs est également disponible sur le lien suivant : <https://acceslibre.beta.gouv.fr/contrib/documentation/>

- Paul Gilbert : Avez-vous prévu un lien entre la base sirene sur les entreprises (INSEE) et la base adresse nationale (ban) ?

→ déjà en place. Nous interrogeons la Ban au début du parcours de contribution. Le + = permet de renseigner automatiquement certains champs ; le - : la Ban est loin d'être complète

On interroge également la base OpendataSoft

#### Lorient Agglomération :

- Maël REBOUX : cela veut dire que tu enrichis tes données topo avec les infos "métiers" accessibilité ?

○

- GINGUENE Aurelie : travaillez vous avec IFOPT ? (partie in door)
- 
- Laurence Bonnaud : combien de km de cheminement ont été recensés ?
  - calcul à venir mais beaucoup d'objets (trottoir gauche et droit)
- Paul GILBERT : comment sont gérés les travaux ?
  - Les travaux sont gérés par les communes via notre outil signalement et elles sont qualifiées par le réseau des référents accessibilité

## Saint-Nazaire

### Autres acteurs/ ressources :

- Bonjour, Avez-vous entendu parler de StreetCoMap, entreprise qui propose un outil qui permet aux gens de renseigner des obstacles temporaires (ils disent que ce sont 70% des obstacles rencontrés) ?

Rep. : Oui, ils ont contribué au guide de recommandations. Ils ont une vraie plus value pour plusieurs aspects : animer l'équipe de référents locaux de collecte, contribuer à la mise à jour des bases et alimenter la base sur les aspects "obstacles temporaires"

Rep : l'un des intérêts du standard de collecte réside justement dans le fait que nombre d'entreprises spécialisées dans le domaine peuvent y apporter des services à valeur ajoutée. Si la collecte concerne des informations pérennes, le modèle autorise tout à fait l'intégration d'obstacles temporaires pour le calcul d'itinéraire.

- Graph piétons

Rep. oui, il est nécessaire de faire appel à des spécialistes des graph de cheminements e

- travaillez vous avec IFOPT ? (partie in door)